



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-042-2021-12

PUBLIÉ LE 10 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2021-10-11-00006 - Décision de délégation de signature-Vente-
Immeuble 18 rue Toudic 75010 Paris (1 page)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2021-10-11-00006

Décision de délégation de signature-Vente-
Immeuble 18 rue Toudic 75010 Paris



DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 114 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France le 7 octobre 2021,

Décide

Sur proposition du directeur général,

- De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur de la Stratégie Immobilière, pour signer tout acte et formalité nécessaires à la réalisation de la vente du bien sis 18 rue Yves TOUDIC, à PARIS (75010), propriété de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France dans les conditions et suivant les modalités fixées par délibération adoptée par l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris le 7 octobre 2021.

En cas d'absence ou d'empêchement de Richard BENAYOUN, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jacques GARAU, directeur général délégué de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France.

Fait à Paris, le 11 octobre 2021



Didier KLING